

BREVET PROFESSIONNEL
apprentissage ou continue



BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

Devenir un professionnel qualifié du milieu agricole

Acquérir les compétences nécessaires à la gestion d'une entreprise agricole. Obtenir un diplôme de niveau 4 permettant l'installation d'un agriculteur ou l'accès aux emplois de responsable d'ateliers, d'élevages ou de cultures. Être un professionnel agricole prêt à intégrer le marché de l'emploi (saliariat ou entrepreneuriat).

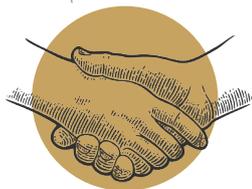
CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 16 à 29 ans
- Être titulaire d'un CAP Agricole (diplôme de Niveau 3) ou équivalent
- Être soucieux du bien-être animal et de la protection de l'environnement
- Afficher sa motivation pour intégrer une entreprise agricole
- Être en mesure de signer un contrat d'apprentissage

LES PLUS DE LA FORMATION



**SÉANCES EN
ATELIER ET DE
PLEIN CHAMP**



**SUIVI INDIVIDUEL
DU PROJET**



**VISITES TECHNIQUES
ET INTERVENTIONS
DE PROFESSIONNELS**



**VOYAGE ERASMUS ET
STAGE À L'ÉTRANGER**

CONTENU DE LA FORMATION

Se situer en tant que professionnel

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

Piloter le système de production

- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements
- Gérer le travail

Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

- Combiner les différentes activités liées aux productions
- Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions

Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique

Valoriser les produits ou services de l'entreprise

- Commercialiser un produit ou un service
- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

DÉBOUCHÉS

- Chef d'exploitation
- Responsable d'ateliers, d'élevages ou de cultures
- Ouvrier d'élevages (bovin, porc, avicole, caprin) et de grandes cultures
- Chef de cultures légumières

2 ANS
DE FORMATION

L'APPRENTISSAGE

TRAVAIL EN ENTREPRISE : 70 semaines
FORMATION À LA MFR : 30 semaines
CONGÉS PAYÉS : 10 semaines

STATUT

- Interne ou demi-pensionnaire
- Apprentissage avec rémunération conforme à la réglementation en vigueur
- Stagiaire de la formation continue, contrat de professionnalisation ou en formation professionnelle



MFR-CFA PÉRIGORD-LIMOUSIN*
Site de Beynac
10 rue Croix des Combes, 87700 BEYNAC
05 55 70 98 50 - mfr.beynac@mfr.asso.fr
www.mfr-perigord-limousin.com



Cofinancé par
l'Union Européenne